

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2016

Présents : Daniel Bancel, Marie Odile Kleitz, Michel Certhoux, Yves Segond (pouvoir de Caroline Salvin Yousef), Anne Lompech, Christian Mathieu, Isabelle Capoulat, Erwan Leconte.

Absents : Sébastien Ménard et Caroline Salvin Yousef.

Sécrétaire de séance : Erwan Leconte.

Les comptes rendus du 3 mai et du 8 juillet sont approuvés à l'unanimité

1- Délibérations :

- Inaliénabilité de l'aire de repos :

La commune est en cours d'acquisition des terrains privés de l'aire de repos. Certains vendeurs de ces terrains souhaitent que ces terrains soient protégés, qu'ils restent « à vie » propriété de la municipalité.

Le maire propose une délibération pour classer l'aire de repos dans le domaine public de la commune .

Vote favorable à l'unanimité.

- Demande de subvention au titre de la sauvegarde du Patrimoine remarquable

Cette demande concerne les travaux envisagés aux églises de Sauliac (église communale et chapelle Roc Traoucat).

Il est possible de mobiliser une subvention à hauteur de 25 % du montant des travaux au titre de la sauvegarde du patrimoine remarquable.

Vote favorable à l'unanimité.

- Délibération concernant le périmètre d'évolution du projet « cœur de village » proposé par le Grand Figeac, suite à une étude réalisée par le CAUE du Lot.

Le périmètre est approuvé à l'unanimité.

Ce dossier associera l'ensemble de l'équipe municipale et fera l'objet de réunions publiques en temps voulus.

2- Bilan "Votre été à Sauliac-sur-Célé 2016"

Beaucoup de manifestations sur Sauliac (voir trop) : individuelles, associatives, territoriales... Pour 2017, la municipalité s'accorde pour accompagner les manifestations, plutôt que de s'investir dans leur organisation.

3 - Devis travaux toitures églises du village

Deux devis sont examinés. Le conseil retient les devis de l'entreprise Figuié et Fils.

Toiture église de la Mairie : 7484,38 € HT /

Toiture chapelle du Roc Traoucat : 2225,62 € HT

Avis favorable à l'unanimité sous réserve de deux conditions :

- respect des délais fixés par la municipalité,
- bien vérifier l'état de la toiture de l'église communale pour ne pas avoir à intervenir à court terme .

4 - Proposition SYDED pour poteau incendie

Problème de débit insuffisant de la borne incendie au croisement du Mas del Rey lors de l'incendie du Mas de Galaret.

Il se peut que le problème soit double : faible débit de la borne elle-même, mais aussi un problème de pression/débit sur la canalisation.

L'amélioration de la desserte de la commune étant programmée à court terme par le SAIEP de la Pescalerie.

Si après l'exécution de ces travaux et vérification du fonctionnement il s'avère nécessaire de changer le poteau incendie, le conseil autorise le changement de PI dans la limite d'une dépense de 2000 €.

Vote favorable à l'unanimité.

5 - Voirie (travaux carrefour du Pont), signalisation

- Voirie :

RDV avec M. Pacot du Grand Figeac lundi 19/09 pour la mise en sécurité du croisement du Pont : pose de plateaux réhaussés avec passages piétons et reprise des voies.

Le montant des travaux est évalué à 12000 €.

Ces travaux seront complétés par un nouvel éclairage public, ainsi que du rapprochement du panneau d'entrée du village (côté Cabrerets) à proximité des maisons.

Ce RDV a permis aussi de faire le tour des voies de la commune pour voir les travaux à effectuer : 1 km de voie serait remis à neuf en prolongement de la partie refaite il y a 2 ans + PATA (pour 2 tonnes) sur les voies entre les Métairies, Aynac et Carbonié, puis croisement Mettas/Youssef à Cussonnat.

Pour le débroussaillage, nous pourrions réaliser +/- 4 km (à déterminer selon priorité).

- Signalisation :

Le dossier est resté en stand-by tout l'été car la société Lacroix n'a pas été en capacité de fournir les bons éléments de commande aux prestataires.

Après intervention auprès du directeur régional, les choses sont rentrées dans l'ordre. Deux prestataires sur trois ont finalisé leur commande. La fabrication des panneaux sera lancée après validation de la 3^e commande.

6 - Informations sur le dossier "Pôle de pleine nature"

Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy présente un dossier Pôle Pleine Nature contenant des projets sur la vallée du Célé (500 000 € de subventions européennes à mobiliser).

Pour Sauliac, deux projets sont inscrits :

- terrasse d'observation astronomique à Cuzals pour 80 000 €,
- aménagement de l'aire de repos pour 50 000 €.

Comme pour le dossier « cœur de village », ces travaux associeront l'ensemble de l'équipe municipale et feront l'objet de réunions publiques en temps voulu.

7- Questions diverses.

> Représentation à la réunion du Syndicat de l'Eau de la Pescalerie le 26 septembre prochain à 14h30. Cette réunion aura à traiter de dossiers concernant Sauliac-sur-Célé. Sébastien Ménard, vivant désormais sur Agen ne peut pas se rendre disponible. Il doit adresser une procuration pour que son suppléant y assiste.

Daniel Bancel (suppléant) ne peut pas y aller non plus ; Anne Lompech accepte de le remplacer pour cette réunion.

Pour la bonne forme, le conseil, à l'unanimité, accepte la démission de Daniel Bancel et désigne Anne Lompech pour le remplacer.

> Participation de la commune au « Jour de la nuit » - le 8 octobre.

La municipalité éteindra l'éclairage public, comme toutes les nuits. Un pot, dont l'organisation est confiée à Isabelle Capoulat, sera offert par la municipalité aux habitants pour fêter le classement de la commune en « village étoilé » 4 étoiles.

> Choix agent recenseur

La mission pourrait être une nouvelle fois confiée à Lucie Degas qui l'avait réalisée la fois précédente. Erwan se charge de la contacter...

> Problème des chats dans le village

Une surpopulation est constatée et devient problématique.

La municipalité prendrait en charge la stérilisation. Isabelle doit contacter le vétérinaire de Labastide-Murat pour un obtenir un devis.

> Clés de la réserve du bar (fermée depuis la restauration du coin cuisine)

Marie Odile Kleitz pose le problème de l'accès à cet espace.

En dehors de la procédure de demande de la clé adressée au secrétariat de mairie, il paraît souhaitable qu'un membre de l'équipe municipale puisse sous sa responsabilité permettre l'accès à ce local.

Marie Odile Kleitz accepte cette responsabilité.

> Réunion « rentrée du SIVU » des écoles le jeudi 8 septembre et réunion sur les écoles le 16 septembre.

Les trois écoles actuelles sont en danger à cause du nombre d'élèves en baisse sur le RIP de la Vallée du Célé. A ce jour, aucune solution évidente et consensuelle ne se dessine sur la Vallée.

Le projet d'évolution du RIP Vallée du Célé peut être intégré (ou pas) aux discussions en cours sur la création d'une commune nouvelle : Marcilhac, Saint Sulpice, Brengues, Saint Chels et Sauliac.

Une nouvelle réunion des élus de la Vallée est programmée le 14 octobre prochain pour échanger et travailler sur le projet de commune nouvelle, pouvant intégrer la problématique du RIP.

Le Conseil Municipal de Sauliac organise une réunion de travail spécifique sur ces sujets (à huis clos) le mardi 11 octobre 2016 à 18h00.

> Opération 100% compostage

Proposée par le SYDED, avec pour objectif de réduire le volume de déchets organiques, en vue in fine de baisser les coûts de collecte et traitement. Dix communes seront retenues cette année.

Pour l'instant, la commune ne semble pas en mesure de s'engager dans la démarche, mais serait intéressée pour organiser une réunion de sensibilisation des Sauliacois et préparer une candidature pour l'année prochaine .

Violaine Debelle, référente SYDED, est mandatée par le conseil pour préparer notre candidature.

> Incendie : chemins, pistes, entretien des terrains privés...

Lors de l'incendie du 16 août dernier, les pompiers n'ont pas pu emprunter des chemins pourtant carrossables car ils n'étaient pas suffisamment « ouverts ». Nous constatons également un manque d'entretien de certains espaces privés. Une sensibilisation sur le sujet serait pertinente.

Une réunion avec de la municipalité, le SDIS, le Parc, le Département et l'AFP sera programmée prochainement pour évoquer ce sujet et définir des priorités.

Un point sera également fait sur le fonctionnement du système d'alerte et de communication sur la commune (relais de quartier du PCS).

> Cimetière

La municipalité souhaite améliorer l'entretien du cimetière rendu difficile après l'interdiction des produits phyto-sanitaires.

> Les questions diverses lors des réunions du conseil.

Les questions diverses sont trop nombreuses. A l'avenir, elles devront être adressées en Mairie le Mercredi précédent le CM.

Prochain CM est fixé au jeudi 10 novembre à 20h30.